



CHAMPIONNAT DE FRANCE

FUTSAL SPORT ADAPTÉ

28 au 30 novembre 2014 / / 10 h - 18 h

Villepinte (93)

Gymnases Infroit et Lamberdière

Entrée libre et gratuite



Fédération
Française
du Sport
Adapté

Seine-
Saint-Denis



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



île de France

seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



POWERADE®
BOISSON POUR LE SPORT

ORIGINAL
Flockler
DISTRIBUTEUR ET FOCKLER OFFICIEL



malakoff médéric



SOMMAIRE

Mot du Président du COL.....	3
Mot de la Présidente de la LSA IDF.....	4
Mot du Président du CG 93.....	5
Mot du Président du CDOS 93.....	6
Mot du Maire de la Ville de Villepinte.....	7
Présentation du Département d'Accueil.....	8
Présentation de La Ville d'Accueil	9
Présentation du COL	10
Programme Prévisionnel	11
Informations Générales	12
Fiche d'Inscription	13
Fiche d'Engagement de l'Equipe	14
Fiche d'Autorisation	15
Fiche Perte et Vol	15
Fiche Récapitulative	16
Plan d'Accès (Salle d'accueil, Gymnases)	17
Liste des Hébergements	20
Liste des Partenaires	21

MOT DU PRESIDENT DU COMITE D'ORGANISATION LOCAL

Le mot du Président du COL



Le Comité Directeur du CDSA 93 nouvellement élu est là pour permettre d'accompagner et de développer la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap mental. Il apporte son expertise sur le public mais également sur l'environnement parfois spécifique de ce public.

Notre devoir est d'accroître aussi bien la mise en place de pratiques régulières mais également de l'évènementiel, indispensables pour la santé, le bien-être et la socialisation.

En ce qui concerne l'organisation de l'événement par lui-même, c'est l'occasion de pouvoir impulser une réelle dynamique sur le Futsal dans une région à fort potentiel de développement. Nous avons par ailleurs tous les éléments et les personnes ressources dans notre équipe nous permettant d'organiser un événement de qualité pour les sportifs de la FFSA avec les meilleures conditions matérielles, humaines, logistiques, d'arbitrage et de communication dont nous pouvons disposer.

Ainsi, nos atouts sont :

- La démarche de développement du Futsal en Sport Adapté par le Comité Départemental du Sport Adapté de Seine-Saint-Denis, ses clubs et ses partenaires.
- L'implication des clubs voisins pour le matériel et l'arbitrage.
- L'implication de la Ligue Ile de France et du District de Football de Seine-Saint-Denis avec une réelle volonté de développer le Sport Adapté et d'impliquer les clubs dans un événement d'ampleur.
- La volonté du département et de la ville de Villepinte de développer le Sport Adapté et d'accueillir un événement majeur.

Nous sommes à votre disposition pour de plus amples renseignements, et en espérant vous rencontrer très rapidement et démarrer cette belle aventure.

Bruno HENNEBELLE
Président du Comité d'Organisation Local
Président du Comité Départemental du Sport Adapté de Seine-Saint-Denis

MOT DE LA PRESIDENTE DE LA LIGUE SPORT ADAPTE D'ILE DE FRANCE

Le mot de la Présidente de la Ligue Sport Adapté d'Ile de France



Je salue l'initiative du Comité Départemental du Sport Adapté de Seine Saint Denis qui s'est lancé dans cette belle aventure d'accueil des Championnats de France de Futsal à Villepinte. Cette action menée par une nouvelle équipe démontre son investissement et son implication dès sa première année de mandature. Elle ne peut être que vecteur de développement dans ce département.

Grâce au dynamisme et au volontariat de tous les acteurs qui œuvrent chaque jour pour préparer cet évènement dans le respect des conditions requises, les sportifs pourront se confronter dans leur sport dans un esprit basé sur la convivialité.

Cette discipline est en voie de développement dans notre région. L'organisation de ces championnats est pour nous opportunité de la mettre en valeur et de tisser des liens avec des partenaires, favorisant à l'avenir sa promulgation.

Je salue les bénévoles, les dirigeants, les partenaires qu'ils soient institutionnels ou privés et tous ceux qui s'occupent de faire vivre l'accessibilité du sport pour tous.

L'ensemble des membres du Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté d'Ile de France se joint à moi pour souhaiter à tous les sportifs une bonne compétition, espérons que celle-ci offrira autant de plaisir à ceux qui seront venus y assister, que d'excellents souvenir à ceux qui y auront participé.

Convaincus que cette manifestation sera témoin de fair-play, nous souhaitons réussite à l'ensemble des sportifs, succès à l'ensemble des organisateurs et un agréable séjour à tous.

Sylviane AUGUSTE
Présidente de la Ligue du Sport Adapté d'Ile-de-France



MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE SEINE-SAINT-DENIS

Le mot du président du Conseil général de Seine-Saint-Denis



Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a choisi de développer une politique ambitieuse en matière de sport et de loisirs, parce qu'il considère la pratique d'activités physiques, sportives et de loisirs comme indispensable à la construction de la personnalité, ainsi qu'au développement physique, intellectuel et social de chaque individu.

L'accès de tous à ces activités, quel que soit son âge, son sexe, son lieu de résidence ou son handicap, constitue un enjeu majeur. Le Département est donc particulièrement fier d'accueillir la deuxième édition du Championnat de France de Futsal Sport Adapté à Villepinte, organisé par le Comité Départemental du Sport Adapté 93, partenaire de la mise en œuvre de la politique sportive départementale.

Au-delà de l'aspect compétitif, cet événement sera aussi une grande fête et un véritable moment de convivialité, d'échange et de partage autour d'une passion commune.

Parce que l'accès des personnes handicapées à la pratique et aux équipements sportifs constitue une priorité majeure, le Département développe actuellement, avec son réseau d'acteurs, un projet de territoire « sport, loisirs et handicap », notamment en soutenant les événements Handisport et Sport Adapté.

Avec Pierre LAPORTE, Vice-président chargé de l'autonomie des personnes, et Azzedine TAIBI, Vice-président chargé du sport, je souhaite donc que cette manifestation soit l'occasion de beaux moments de plaisir et d'émotion et qu'elle rencontre, auprès du plus large public, tout le succès qu'elle mérite.

Stéphane TROUSSEL
Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis



MOT DU PRESIDENT DU COMITE OLYMPIQUE ET SPORTIF DE SEINE-SAINT-DENIS

Le mot du Président du Comité Olympique et Sportif de Seine-Saint-Denis



C'est un honneur de recevoir en Seine-Saint-Denis les championnats de France Sport Adapté de Futsal. Un honneur et aussi une reconnaissance, pour ce territoire si riche de diversités, et pour le Comité Départemental Sport Adapté qui effectue une action remarquable de dynamisation des rencontres et des réseaux.

Le CDOS qui accueille dans ses locaux, les deux comités Handisport et Sport Adapté, ne peut se réjouir de voir se développer les pratiques paralympiques et leur reconnaissance par les institutionnels que sont l'Etat, le Conseil général, les communes et les communautés d'agglomération.

Le réseau départemental « Sports Handicaps 93 » fonctionne bien et propose des temps forts dans l'année (projection de films, soirées débat).

On peut maintenant parler d'évènementiel sportif paralympique en Seine-Saint-Denis. L'annuaire du sport pour tous édité par le CDOS propose une offre sportive sans exclusion aucune. Chaque handicap est pris en compte pour que les pratiquants trouvent une proposition adaptée à leurs besoins. C'est bien là le sens de la Charte Départementale pour un service public du sport en Seine-Saint-Denis signée par le Conseil général et 85% des villes du département. Charte élaborée par le CDOS qui affirme dans son point 2 le droit au sport au même titre que le droit au logement ou à l'emploi... Les pratiquants porteurs de handicap sont des athlètes à part entière, ils ont comme les valides le droit de s'épanouir, de rencontrer, de progresser, de « s'éclater ». Le sport, langage universel, fait fi de nos différences pour nous rassembler et nous faire vivre ensemble.

Alors que ces championnats soient une réussite sportive et une belle rencontre humaine.

Erich BATAILLY
Président du Comité Olympique et Sportif de Seine-Saint-Denis



MOT DU MAIRE DE LA VILLE DE VILLEPINTÉ

Le mot du maire de la ville de Villepinte



Plus qu'un plaisir pour la Ville, l'accueil du Championnat de France de Futsal Sport Adapté à Villepinte est un véritable honneur.

Nous sommes fiers de recevoir une fédération qui s'attache à dépasser le concept de handicap pour valoriser les capacités des individus. Par sa philosophie, son organisation et ses échanges, la Fédération Française de Sport Adapté est un lieu favorisant l'intégration et la reconnaissance des personnes handicapées par l'appartenance à une communauté et à un groupe.

Bon championnat à tous les participants !

Merci aux bénévoles et aux membres de la FFSA ! Vous faites vivre cette association !

Bien sincèrement

Bien sincèrement.

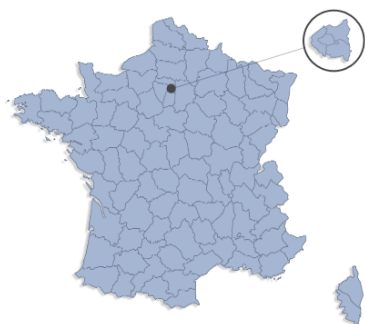
Martine Valleton

Martine Valleton
Maire de Villepinte
Conseiller Régional d'Ile de France



PRESENTATION DU DEPARTEMENT D'ACCUEIL

La Seine-Saint-Denis (93)



Le département de la Seine-Saint-Denis est un département français situé au Nord-Est de l'agglomération parisienne, appartenant à la petite couronne de la région Île-de-France.



Le **parc départemental Georges-Valbon**, anciennement appelé **parc de La Courneuve** vient au 3^e rang des parcs et bois de la région parisienne de par sa taille 415 hectares. C'est aussi le plus grand parc de l'Île-de-France.

Les transports, un atout majeur ! Le chemin de fer à proximité avec le TGV à Roissy et Chessy, le **RER E**, le **RER B**, le **tramway T4** et la route avec l'**A104**, l'**A1**, l'**A3** et l'**A86**.



Le département accueille depuis 1998, le **Stade de France** à la Plaine Saint-Denis à Saint-Denis.



Le département dispose de deux **aéroports internationaux**, Paris Charles-de-Gaulle (qui se trouve à cheval sur le Val d'Oise et la Seine-Saint-Denis) et Le Bourget (réservé à l'aviation d'affaire).

PRESENTATION DE LA VILLE D'ACCUEIL



Ville comptant 36 055 Villepintois, Villepinte est une ville en plein essor économique tout en conservant un cadre de vie agréable.

Situé à 15 kilomètres de Paris, en Seine-Saint-Denis, Villepinte conjugue de forts atouts économiques et constitue une porte d'entrée clé dans la grande métropole parisienne. La proximité du premier aéroport français, deuxième européen, Roissy-Charles de Gaulle, de même que la présence sur son territoire du Parc des Expositions, d'envergure internationale, et du Parc d'Affaires Paris Nord 2, participent de son rayonnement.



Villepinte se veut également une ville accueillante : dans ce cadre, le Plan Local d'Urbanisme vise à préserver et développer les espaces verts, avec la réalisation d'une véritable trame verte, et mettre en œuvre une politique du logement qui réponde aux besoins des habitants, aux exigences de la mixité sociale tout en préservant l'identité de Villepinte et des différents quartiers qui la composent.

Pour faire vivre ses atouts, Villepinte sait aussi pouvoir compter sur le dynamisme et la diversité de son tissu associatif, de ses commerçants, de ses entreprises, de ses habitants, qui, de par leurs actions et leur participation aux différents dispositifs de consultation mis en place par la collectivité, sont partie prenante du vivre ensemble, pour faire de Villepinte, une ville moderne, intergénérationnelle, humaine, solidaire et écologique.



Championnat de France Futsal Sport Adapté 2014
28 au 30 Novembre, Villepinte (93)

COMITE D'ORGANISATION LOCAL

Président

Bruno HENNEBELLE – brunohennebelle@aede.fr – 06 20 59 55 78

Présidente d'Honneur

Sylviane AUGUSTE – sylviane_auguste@yahoo.fr – 06 63 20 60 99

Coordinatrice générale

Kankou BISMUTH – kankou.bismuth@ffsa.asso.fr – 06 21 12 65 12

Trésorier

Sécou MANE – secou.mane@gmail.com – 06 60 45 30 50

Trésorière adjointe

Sophie SOULTANIAN – sophie.soultanian@laposte.net - 06 49 49 92 93

Hébergement et restauration

Jean-Michel TURLIK - jeanmichelturlik@aede.fr - 06 16 09 23 58

Responsable médical

Jacques KRAMKIMEL - kramkimel@orange.fr

Responsable logistique – équipement

Emidio CORREIA – correia.emidio@gmail.com - 06 73 60 42 48

Directeur Sportif National Football/Futsal

Didier DEVAUX – didier.devaux7@wanadoo.fr – 06 83 14 28 10

Conseiller Technique National FFSA

Hervé DEWAELE - herve.dewaele@ffsa.asso.fr - 06 76 10 02 77

Contact :

Mme Kankou BISMUTH : 06 21 12 65 12
M. Bruno Hennebelle : 06 20 59 55 78
Courriel : ffsa93cd@wanadoo.fr

Comité Départemental du Sport Adapté de Seine-Saint-Denis - 32 rue Delizy, Hall 2
93694 PANTIN



PROGRAMME PREVISIONNEL

Vendredi 28 Novembre 2014

15h - 18h00 : Espaces V
Accueil des délégations et contrôle des engagements
Vérification licences et certificats médicaux
18h30 : Réunion des entraîneurs
19h00 : Cérémonie d'ouverture - Repas

Samedi 29 Novembre 2014

8h : Echauffement – réunion des arbitres
8h30 - 12h : Matches de poule
12h : Repas
14h - 19h: Matches de poule
20h : Dîner et Soirée de gala

Dimanche 30 Novembre 2014

08h00 Echauffement
08h30 Match de Classement
11h00 Finale
12h00 Remise des récompenses
13h00 Plateaux repas



INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat de France Futsal, organisé les 28, 29 et 30 Novembre 2014 s'adresse aux associations sportives sport adapté. Une équipe doit être constituée uniquement de joueurs licenciés dans la même association. Les sportifs doivent être titulaires d'une licence compétitive FFSA pour la saison 2014/2015.

Accueil des délégations

Le service d'accueil est situé dans une salle de formation dont l'itinéraire pour vous y rendre sera fléché à partir du hall d'accueil du Gymnase Lamberdière. Il fonctionnera le Vendredi de 15h à 18 h.

Toutes les équipes devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer leurs inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs à la compétition, à la restauration et à l'hébergement.

Il sera effectué une vérification, à partir des listes d'inscription : des engagements pour la compétition, du nombre de repas ainsi que le contrôle des licences et des dossiers médicaux.

AUCUN ATHLETE NE POURRA CONCOURIR SANS SA LICENCE ET SON CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical sera vérifié si la licence comporte une contre-indication médicale. Il s'agira dans ce cas de vérifier que la contre-indication ne concerne pas le football/Futsal en compétition.

Cérémonie d'ouverture

Nous présenterons les équipes et effectuerons le tirage au sort des poules.

A la suite de celle-ci, nous clôturerons la cérémonie d'ouverture par un pot de l'amitié.

Restauration

Vendredi le repas sera servi sur le lieu de la cérémonie d'ouverture (Espaces V Joséphine Baker)

Nous vous indiquerons le lieu de restauration du samedi ultérieurement.

Hébergement

Nous proposons une liste d'hébergement à la fin de ce dossier. Il convient à chacun de les contacter directement.

Réunion Technique

Une réunion d'information, à laquelle devra participer un représentant de chaque équipe est programmée le Vendredi à 20h. Le règlement FFSA sera appliqué. Le règlement sportif Football/Futsal est téléchargeable sur le site de la FFSA.

Echauffement et compétition

Les matchs débuteront le samedi à 9 h, se dérouleront toute la journée ainsi que le dimanche matin. L'échauffement se fera sur les lieux de la compétition à partir de 8h.

Tenue

Une paire de basket propre ou une paire de chaussures Futsal, et protège tibias obligatoire.

Transport

Chaque délégation doit être autonome pour ses déplacements.



FICHE D'INSCRIPTION

À renvoyer avant le 31 Octobre 2014 à :

Comité Départemental du Sport Adapté de Seine-Saint-Denis - 32 rue Delizy, Hall 2 - 93694 PANTIN

Identité de l'association :

<u>N° affiliation :</u>	<u>Nom de l'association :</u>	<u>Nom du responsable sur place :</u> <u>Tel portable :</u>
<u>Tél.:</u> <u>Fax :</u> <u>Courriel :</u>	<u>Adresse :</u>	<u>Code postal – Ville :</u>

Description	Prix Unitaire	Nombre	Total
Forfait Sportif N°1 inscription avec repas (du vendredi soir au dimanche midi)	<input type="checkbox"/> 70 €		
Forfait Sportif N°2 inscription uniquement (sans repas)	<input type="checkbox"/> 40 €		
Forfait Entraîneurs/ Accompagnateurs	<input type="checkbox"/> 60 €		
TOTAL :			

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque:..... de la banque:

LIEU : DATE:.....



FICHE D'ENGAGEMENT SPORTIF

Il s'agit d'une compétition senior mixte à division unique.
Une équipe doit être composée de 7 joueurs minimum et de 10 joueurs maximum.

À renvoyer avant le 31 Octobre 2014 à :

Comité Départemental du Sport Adapté de Seine-Saint-Denis - 32 rue Delizy, Hall 2 - 93694 PANTIN

N° d'affiliation et Nom de l'association	
Nom, Prénom et numéro de téléphone des accompagnateurs	
Personne à contacter, Nom, Prénom, Téléphone, Email	
Nom de l'équipe :	Couleur Maillot : ou

N° licence	NOM	Prénom	Date de naissance	Sexe	N° Maillot

Merci de joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative (date, lieu et résultat)

(Sauf dérogation prévue par le règlement spécifique de la discipline et du respect de la procédure sollicitant la dite dérogation)

<u>Visa de la Région :</u>	<u>Visa du Département :</u>
----------------------------	------------------------------

Attestant de la participation des sportifs à un championnat local dans la division d'engagement National



FICHE D'AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France (s'il y en a un) à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Ps/ Certificat médical en cas de sur classement

PERTE ET VOL

Je soussigné

Membre de l'Association :.....

N° Affiliation :

Dégage de toute responsabilité les Organismes du Championnat en ce qui concerne l'argent ou objets de valeur (bijoux, appareils photos...) que les participants auraient en leur possession pendant la durée de cette rencontre.

Fait à Le.....

Signature



FICHE RECAPITULATIVE POUR VALIDATION D'INSCRIPTIONS

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 30 Octobre 2014 :

- La fiche d'inscription
- La participation financière (le règlement complet)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF)

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Fiche d'autorisation d'hospitalisation
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- Ordonnance pour les traitements en cours

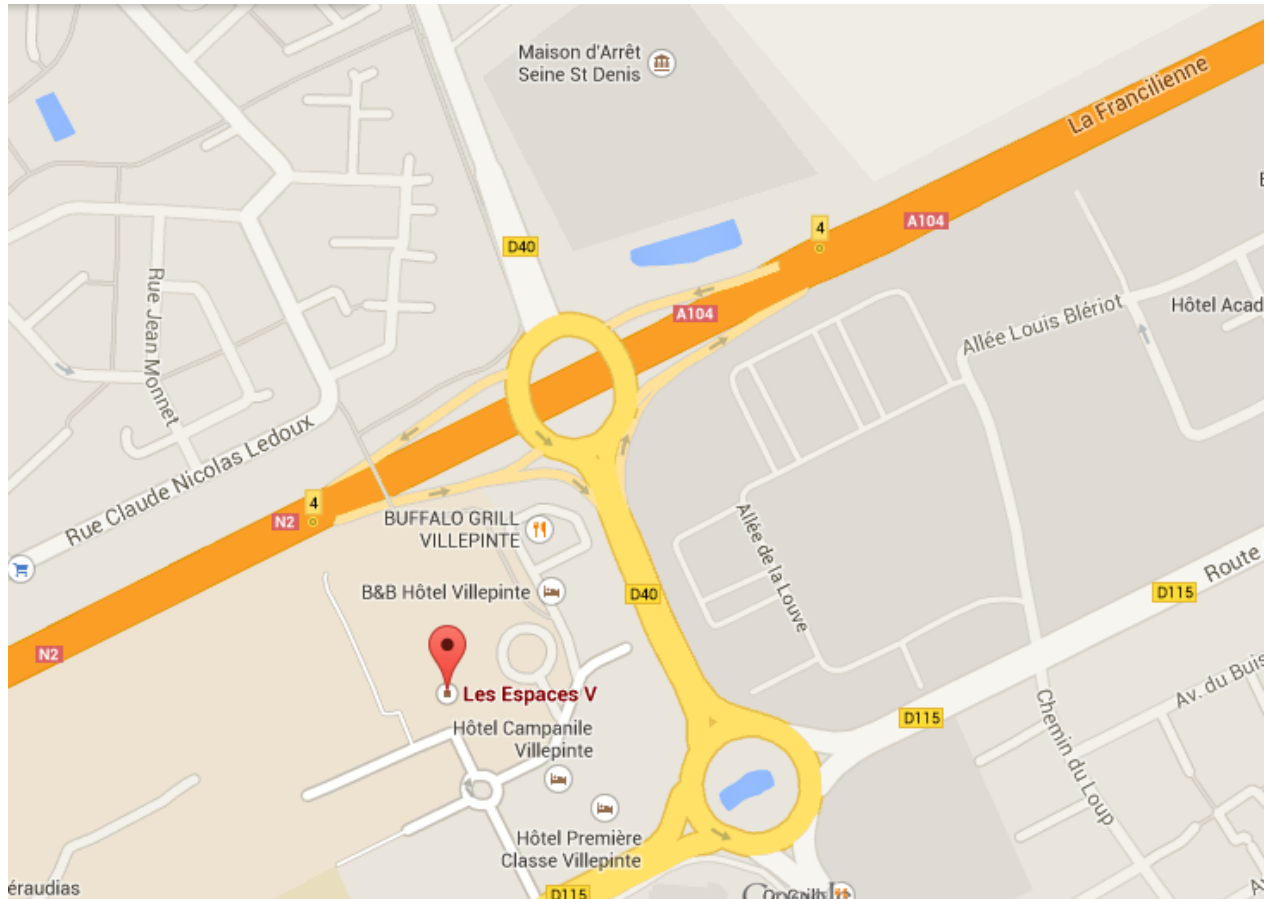
Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.



PLAN D'ACCES

ESPACES V - ROGER LEFORT
Avenue Jean Fourgeaud, Villepinte



EN VOITURE : A104 sortie Villepinte, puis suivre le fléchage FFSA

EN TRAIN : de Paris Gare du Nord ou Châtelet : RER B Direction Mitry-Claye arrêt Vert Galant.

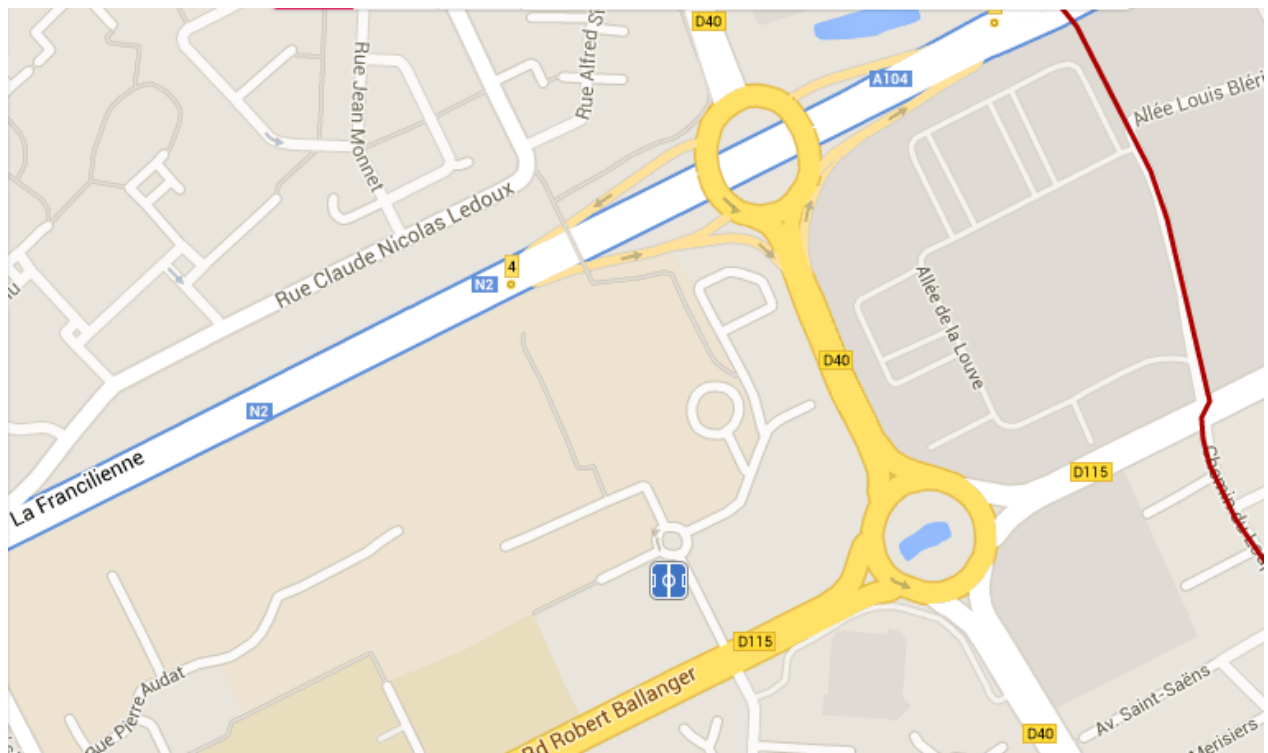


GYMNASE LAMBERDIERE
Avenue Jean Fourgeaud, Villepinte



EN VOITURE : A104 sortie Villepinte, puis suivre le fléchage FFSA

EN TRAIN : de Paris Gare du Nord ou Châtelet : RER B Direction Mitry-Claye arrêt Vert Galant



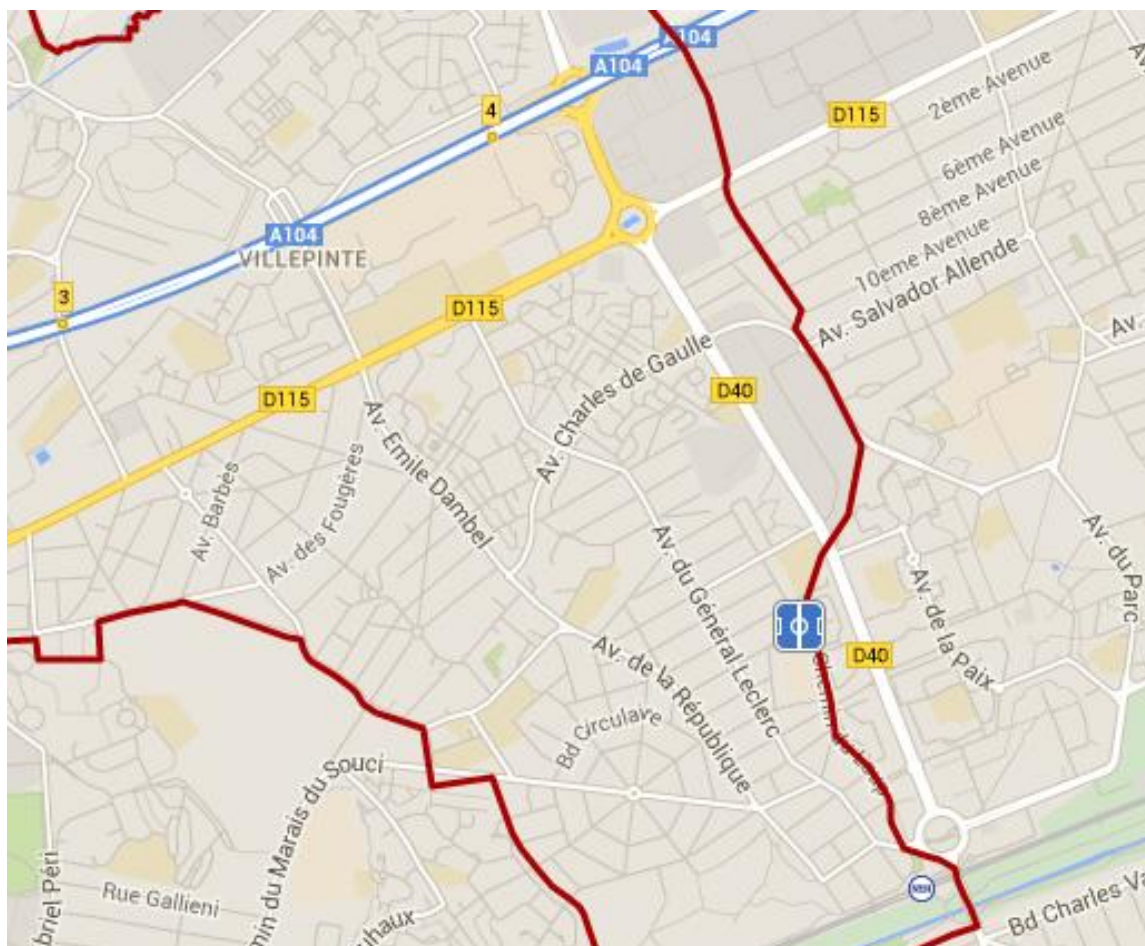


GYMNASE INFROIT
Chemin du Loup, Villepinte



EN VOITURE : A104 sortie Villepinte, puis suivre le fléchage FFSA

EN TRAIN : de Paris Gare du Nord ou Châtelet : RER B Direction Mitry-Claye arrêt Vert Galant





HEBERGEMENTS

Adresse du COL : Comité Départemental du Sport Adapté de Seine-Saint-Denis (au CDOS 93) -
32 rue Delizy, Hall 2 - 93694 PANTIN
Téléphone : 06 21 12 65 12
Mail : kankou.bismuth@ffsa.asso.fr – ffsa93cd@wanadoo.fr

B&B

Les Mousseaux Sud
Avenue Jean Fourgeaud
93420 Villepinte

HOTEL CAMPANILE

2-8 Rue Jean Fourgeaud
93420 Villepinte

HOTEL PREMIERE CLASSE

8 Avenue Jean Fourgeaud
93420 Villepinte
Réservation :
Tel: 0892 23 48 14
Email : villepinte@premiereclasse.fr

LE VERT GALANT

7 Avenue de la Gare
93420 Villepinte
01 56 48 05 48
hotelvertgalant@yahoo.fr

LOGIS HOTEL LE RELAIS DU PARISIS

2 Avenue Jean Monnet
77270 Villeparisis
01 64 27 83 83

COMFORT HOTEL

3 Rue Alexeï Leonov
Sevran
01 43 10 11 12

EGG HOTEL

1 Rue Alexeï Leonov
Sevran
01 43 84 43 96

BALLADINS

5 Rue Alexeï Leonov
Sevran
01 43 84 67 77



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

Partenaires des Championnats de France Sport Adapté

Partenaires Institutionnels



Partenaire principal



malakoff médéric

Fournisseurs officiels



Partenaires Locaux

